



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Haut-commissaire
à l'emploi et à l'engagement
des entreprises



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22/10/2021

**Lancement de la plateforme lesentreprises-sengagent.gouv.fr :
une mobilisation réussie en faveur d'une société plus durable
et solidaire**

A l'occasion du déplacement au sein de l'Espace Léonard du Groupe VINCI ce vendredi 22 octobre, Élisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et Thibaut Guilluy, haut-commissaire à l'Emploi et à l'Engagement des entreprises, lancent officiellement la plateforme lesentreprises-sengagent.gouv.fr. L'objectif est de simplifier et d'accompagner l'engagement des entreprises en faveur de l'insertion professionnelle de tous les publics.

« [Les entreprises s'engagent](https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr) » : une communauté qui se développe pour soutenir l'inclusion par l'emploi de chacun

La communauté « *Les entreprises s'engagent* » a été lancée par le président de la République en juillet 2018 dans l'objectif de renforcer et de pérenniser le lien entre l'État et l'entreprise en faveur de l'emploi de tous les publics. Depuis, plus de 20 000 entreprises ont rejoint la mobilisation « *Les entreprises s'engagent* » en apportant notamment leur soutien au plan « 1 jeune, 1 solution ».

L'objectif de cette initiative est de fédérer, valoriser et accompagner toutes les entreprises qui s'engagent en faveur de l'emploi sur l'ensemble du territoire. Accompagnées par les

services de l'État, les entreprises s'engagent en déployant des actions sociales visant à favoriser le développement de compétences et l'accès au marché du travail de tous les publics. Avec cette plateforme il s'agit désormais de permettre à chaque entreprise en France d'agir à son échelle en faveur d'un nouveau modèle de société.


Une plateforme de services dédiée aux entreprises pour renforcer leurs actions sociales en faveur de l'emploi

Parmi les solutions évoquées pour favoriser l'engagement des entreprises, les dirigeants sollicitent notamment un accès simplifié à l'information (41%) et l'accès à une plateforme centralisant tous les dispositifs et acteurs susceptibles de les accompagner (31%)¹.

Ainsi, dans la continuité de l'objectif fixé des 30 000 entreprises engagées au sein de la communauté au cours des prochains mois, **la plateforme lesentreprises-sengagent.gouv.fr constitue désormais la porte d'entrée unique** pour tous les employeurs et les collaborateurs qui souhaitent s'engager en leur offrant les moyens d'agir concrètement et de faire évoluer leurs pratiques.

La plateforme recense les différentes opportunités d'engagements offertes aux entreprises (ex. engager ses collaborateurs dans une démarche de mentorat, développer une politique d'achats inclusifs ou encore accueillir une personne en situation de handicap



 en immersion professionnelle ...) et continuera de s'enrichir au cours des prochains mois.

En parallèle, une campagne nationale est lancée avec la diffusion, sur les réseaux sociaux et chaînes nationales de télévision, d'un clip de mobilisation : [cliquez-ici](#)

Pour rejoindre la communauté : <https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr/rejoindre>

« Elles l'ont démontré une nouvelle fois ces derniers mois en s'engageant massivement pour l'emploi des jeunes, les entreprises jouent un rôle essentiel dans notre pacte social. Elles sont désormais plus de 20 000 à faire partie de la communauté « Les entreprises s'engagent ». Avec cette nouvelle plateforme, nous voulons leur permettre de renforcer leurs actions et d'être toujours plus nombreuses à s'engager pour l'inclusion dans l'emploi de tous » déclare Élisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.

« Si plus de 20 000 entreprises ont déjà rejoint la communauté « Les entreprises s'engagent », nous lançons aujourd'hui un appel à la mobilisation nationale pour co-construire des solutions en faveur des publics les plus vulnérables. Emploi des jeunes, insertion des personnes en situation de handicap, achats responsables, engagement des salariés... Avec la plateforme <https://www.lesentreprises-sengagent.gouv.fr>/chaque

¹ Source : étude BVA « L'engagement des entreprises françaises : contours, freins et attentes – Etude BVA » pour le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion – Septembre 2021

entreprise qui souhaite s'engager peut désormais le faire de manière très concrète grâce à une palette d'outils, un réseau, des solutions », déclare Thibaut Guilluy, haut-commissaire à l'Emploi et à l'Engagement des entreprises.

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.